

Bilan Environnemental des Entreprises en Wallonie

Synthèse, Volet déchets industriels, Données 2014



ICEDD asbl pour le compte du **Service Public de Wallonie**

Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement



Table des matières

 TABLE DES MATIÈRES	3
 GISEMENT DE DÉCHETS INDUSTRIELS EXTRAPOLÉS.	4
 LES PRODUCTEURS WALLONS ET LA VALORISATION DE DÉCHETS (NON EXTRAPOLÉ).	6
 IMPORTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRODUCTEURS WALLONS	7
 EXPORTS DEPUIS LES ÉTABLISSEMENTS PRODUCTEURS WALLONS.	7
 TRAITEMENT DES DÉCHETS PAR LES CT EN WALLONIE	8
 IMPORTS DANS LES CENTRES DE TRAITEMENT WALLONS (CT)	10
 EXPORTS DEPUIS LES CENTRES DE TRAITEMENT WALLONS (CT)	10
 COLOPHON	11

Gisement de déchets industriels extrapolés

Cette synthèse présente les chiffres clés des gisements de déchets issus de l'échantillon de l'Enquête Intégrée Environnement (409 sièges d'exploitation). Ces gisements couvrent les déchets des entreprises manufacturières, extractives et de production d'énergie, ainsi que des blanchisseries industrielles, mais ne comprennent pas les déchets des établissements issus des secteurs primaires et tertiaires, en ce compris la majorité des déchets de construction et démolition et les terres excavées.

En 2014, le gisement de déchets industriels générés dans les entreprises visées par l'enquête s'élevait à 3 275 ktonnes de déchets, tous types confondus, et l'extrapolation réalisée sur base de l'enquête donne un gisement total wallon de 5 186 ktonnes de déchets industriels, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2013. L'enquête représente donc 63 % du gisement total wallon.

Les trois secteurs les plus producteurs de déchets sont l'industrie alimentaire, l'industrie du bois, et la métallurgie, qui représentent respectivement 30 %, 28 % et 21 % de la production totale de déchets en Wallonie. Cette tendance est restée stable de 2005 à 2014, exceptée pour la métallurgie qui, de premier producteur de déchets, est passé troisième suite au ralentissement général de ce secteur.

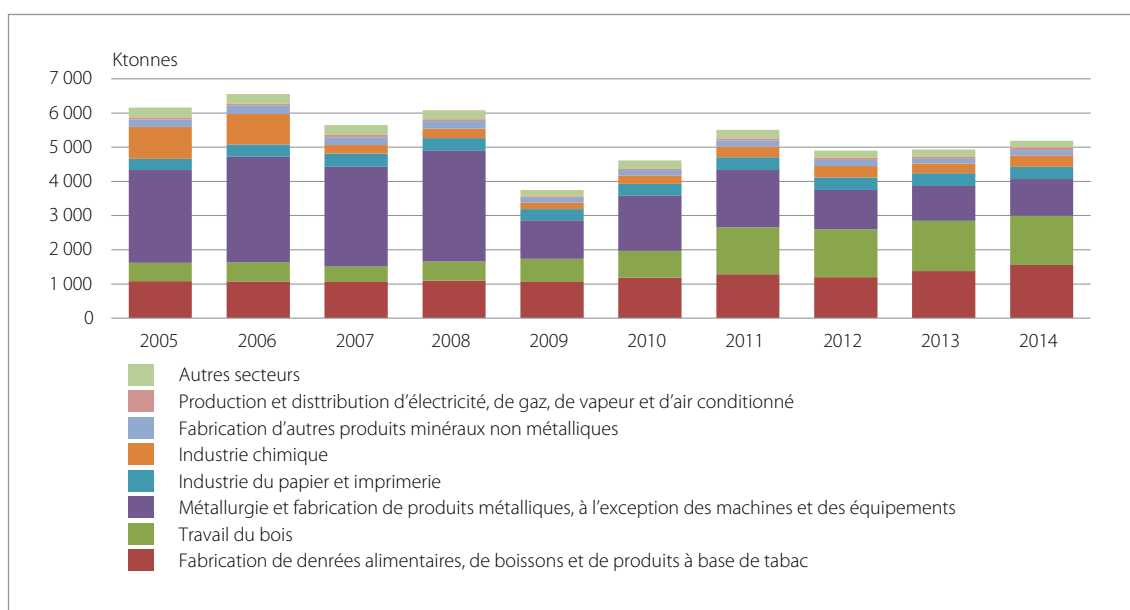
Les principaux déchets produits en Wallonie sont les déchets de bois (31 % des déchets totaux produits), les déchets végétaux (21 %) et les résidus d'opération thermique (15 %).

Le gisement de déchets industriels wallon est composé à 86 % de déchets non dangereux, 8 % de déchets inertes et de 6 % de déchets dangereux. Ces derniers sont principalement produits par la métallurgie (53 % de l'ensemble des déchets dangereux produits) et l'industrie chimique (21 %).

En 2014, le gisement total wallon de déchets industriels représente 5 186 ktonnes provenant principalement des industries de l'alimentation, du bois et de la métallurgie.



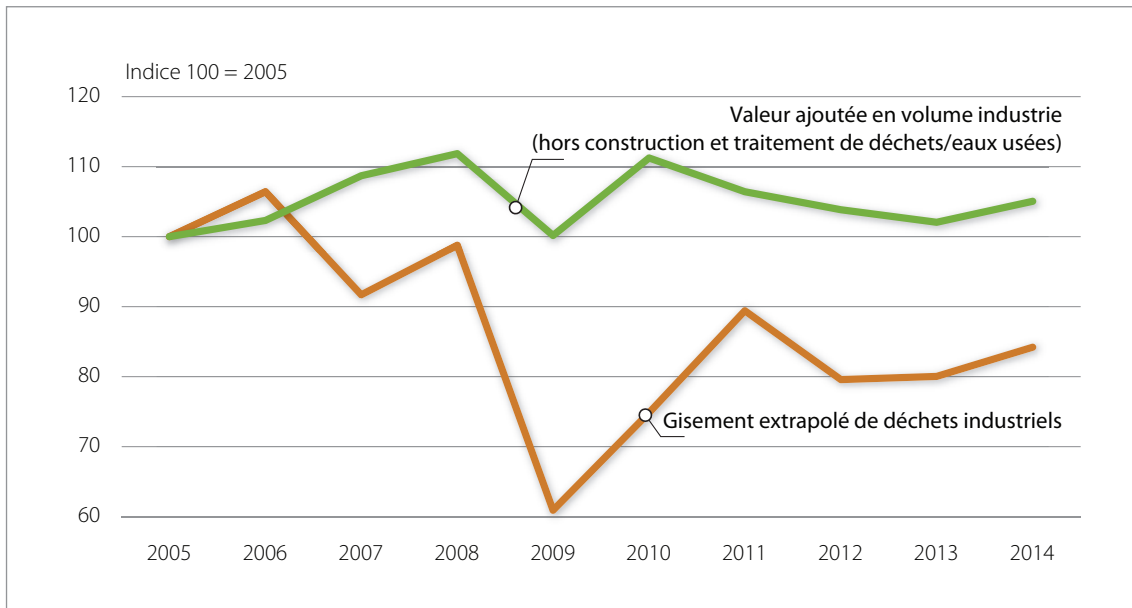
Figure 1 - Evolution sectorielle du gisement extrapolé de déchets industriels entre 2005 et 2014 (Données au 31/07/2016)



Source : Bilan environnemental des entreprises - Enquête intégrée environnement - volet déchets industriels, D'GARNE - ICEDD 2016.

La génération de déchets industriels a diminué de 16 % entre 2005 et 2014, tous secteurs confondus. La figure suivante présente l'évolution comparée de la valeur ajoutée de l'industrie wallonne et du gisement extrapolé de déchets industriels entre 2005 et 2014.

Figure 2. Évolution indicielle comparée de la valeur ajoutée en volume et du gisement extrapolé de déchets de l'industrie wallonne entre 2005 et 2014 (Données au 31/07/2016)



Source : Bilan environnemental des entreprises - Enquête intégrée environnement – volet déchets industriels, DGARNE - ICEDD 2016.



Sources : boeing mediaroom, Pizzorno Environnement.





Source : Hantsch

Les producteurs wallons et la valorisation de déchets (non extrapolé)

les industries manufacturières wallonnes sont un maillon important dans la valorisation de déchets. En 2014, elles représentent près de 3 694 ktonnes d'entrées de déchets.



Outre la génération de déchets par les différents secteurs industriels, il est à noter que les industries manufacturières wallonnes sont un maillon important dans la valorisation de déchets. En 2014, près de 3 694 ktonnes de déchets sont entrées dans les établissements manufacturiers de l'échantillon d'enquête pour valorisation matière – principalement le recyclage minéral et la fusion métallique – ou énergétique – majoritairement en cimenterie ou dans le secteur du bois. Les déchets entrant en industries manufacturières (également appelés déchets de tiers) sont donc principalement insérés dans leurs processus de production. 65 % de ces déchets entrant dans les entreprises sont non dangereux contre 24 % de déchets dangereux et 13 % d'inertes. Les principaux déchets sont les résidus d'opérations thermiques (27 %), les résidus de tri (20 %), et les déchets de bois (19 %).

Figure 3. Évolution du gisement de déchets entrant dans les établissements producteurs wallons sur la période 2010-2014 (en ktonnes et en nombre d'établissements)

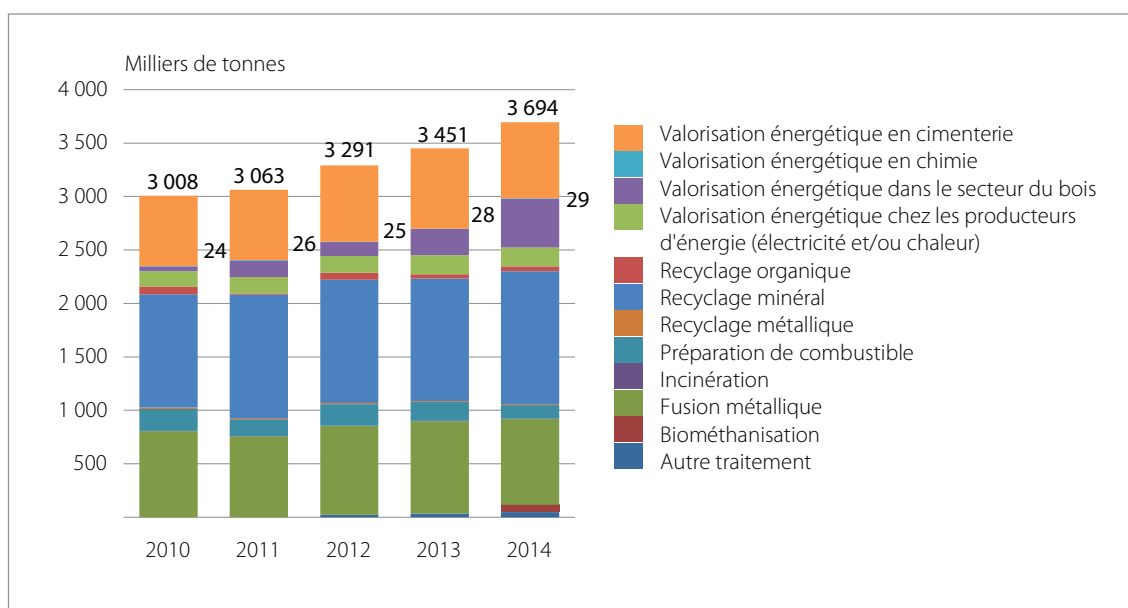
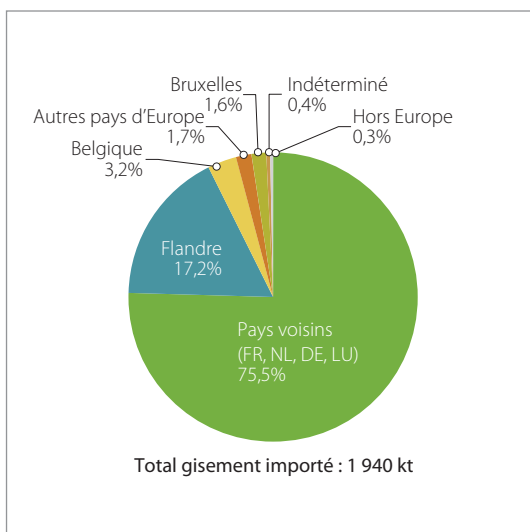


Figure 4. Provenance des déchets importés dans les établissements producteurs wallons de l'échantillon en 2014



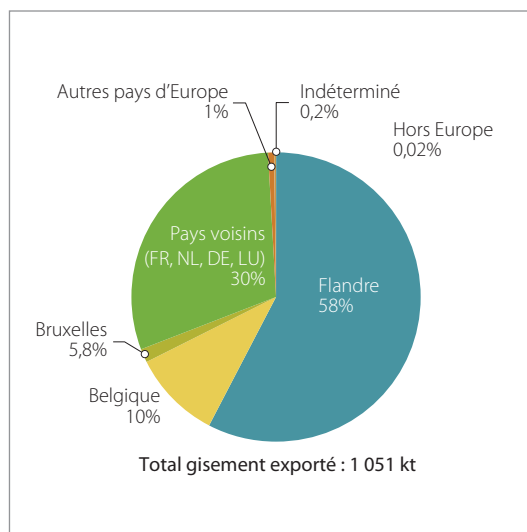
3/4 du gisement total importé viennent des pays voisins.



Imports dans les établissements producteurs wallons

Des 3 694 ktonnes de déchets qui entrent chez les producteurs wallons faisant partie de l'échantillon d'enquête, 1 940 ktonnes, soit 52,5 % de l'ensemble des quantités de déchets entrant dans ces entreprises en 2014, ont été importés, c'est-à-dire transférés depuis les autres régions belges ou importés depuis l'étranger. Les trois quarts du gisement total importé viennent des pays voisins de la Belgique. Les déchets non dangereux en représentent plus de la moitié (58 %), les déchets dangereux et les déchets inertes représentent 23 % et 19 % respectivement. Les déchets majoritairement importés sont destinés aux filières suivantes : recyclage minéral (48 %), fusion métallique (34 %) et valorisation énergétique en cimenterie (13 %).

Figure 5. Destinations des déchets exportés par les producteurs wallons de l'échantillon en 2014



Les destinations principales de déchets sont les autres régions de Belgique et les pays limitrophes.



Exports depuis les établissements producteurs wallons

En 2014, les exportations (i.e. transfert vers les autres régions belges ou exports à l'étranger) de déchets déclarées par les établissements producteurs faisant partie de l'échantillon d'enquête représentent 1 051 ktonnes, soit 32 % de la quantité totale de déchets générés et sortis de ces établissements. Les destinations principales sont les autres régions de Belgique (68 %), et les autres pays limitrophes (30 %). Les types de déchets les plus exportés hors Wallonie sont les résidus d'opérations thermiques (33% dont laitiers, cendres et poussières), les déchets végétaux (33 %) et les déchets métalliques ferreux (9 % dont pailles, battitures, mitrailles). Les déchets exportés partent à 96 % vers des filières de valorisation, 38 % de ces déchets exportés en valorisation subissent une valorisation de matière. Les 38 ktonnes de déchets exportés pour de l'élimination subissent majoritairement des traitements physico-chimiques et de l'incinération.



Source : World Ocean Review.

Traitement des déchets par les CT en Wallonie

Dans le cadre de l'Enquête Intégrée Environnement sont également collectées les données relatives aux déchets qui entrent et sortent de certains centres de traitement wallons (CT ou entreprise dont l'objectif principal est bien le traitement de déchets et non la production de matières, biens ou énergie). En 2014, un gisement total de 5 833 ktonnes de déchets est entré dans les centres de traitement de l'échantillon d'enquête et 4 062 ktonnes en sont sortis.

Les déchets qui entrent en centre de traitement sont constitués majoritairement de déchets métalliques ferreux (22 %), de déchets ménagers et assimilés (14 %), de terres (10 %) et de résidus de tri (9 %).

Le gisement total de déchets sortis des filières de traitement de déchets en Wallonie est de 4 062 ktonnes et est principalement composé de déchets métalliques ferreux (28 %), terres (15 %), résidus de tri (14 %), de déchets minéraux provenant du traitement des déchets et déchets stabilisés (8 %).

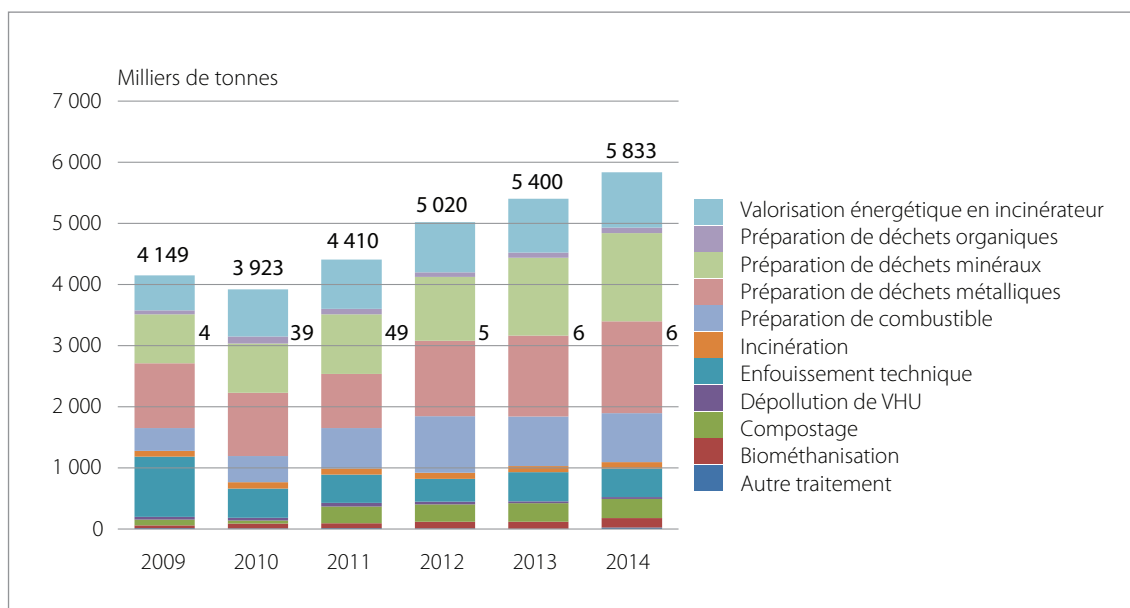
Les déchets sortis des filières de traitement de déchets en Wallonie sont issus des filières de valorisation matière (73 %), valorisation énergétique (15 %), de filières d'élimination (9 %). La part restante est stockée sur site (3 %).

Les figures ci-dessous montrent l'évolution par filière du gisement entrant et sortant des CT wallons sur la période 2009-2014.

En 2014, 5 833 ktonnes de déchets sont entrés dans les centres de traitement de l'échantillon. Dans le même temps, 4 062 ktonnes sont sortis des filières de traitement.



Figure 6. Évolution des quantités totales entrées dans les centres de traitement wallons sur la période 2009 - 2014 (en ktonnes et nombre d'établissements)





Source : Le Monde.

Le gisement entrant en centre de traitement a augmenté de près de 30% durant la période 2009-2014, tandis que le gisement sortant a augmenté de 42% durant cette même période. On peut constater que cette augmentation s'accompagne d'une hausse au cours des dernières années du nombre de centres de traitement interrogés dans le cadre de l'enquête. Le nombre de CT est ainsi passé de 41 à 67 établissements sur la période 2009-2014 pour les CT déclarant des quantités en entrées et de 42 à 70 pour les CT déclarant des sorties de déchets sur la même période.

Figure 7. Évolution des quantités totales sortant des centres de traitement wallons sur la période 2009 - 2014 (en ktonnes et nombre d'établissements)

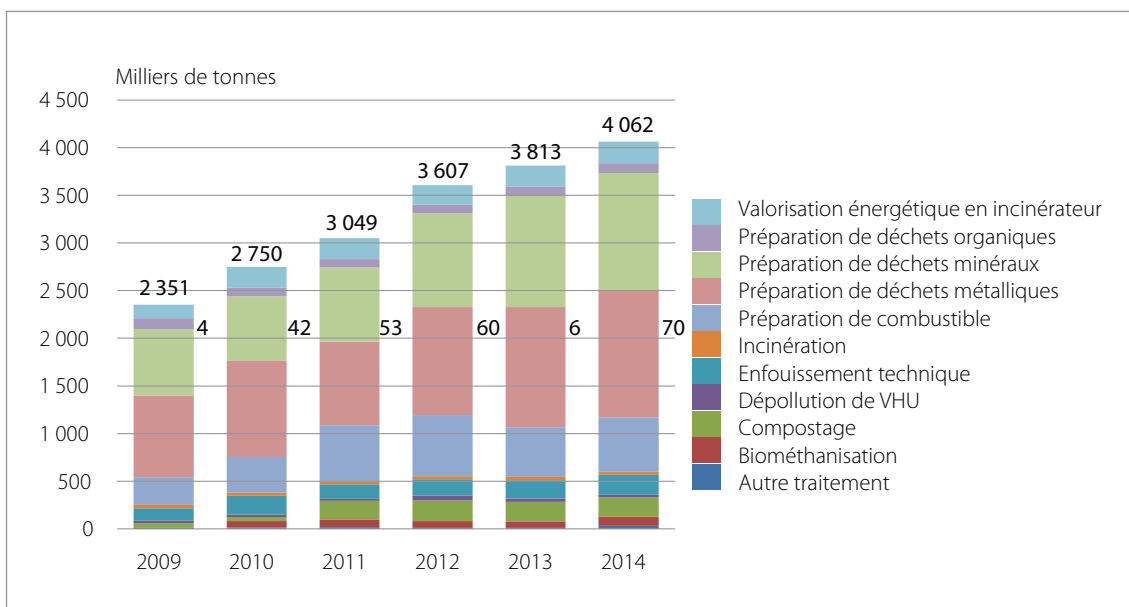


Figure 8. Provenances des déchets importés dans les CT wallons de l'échantillon en 2014

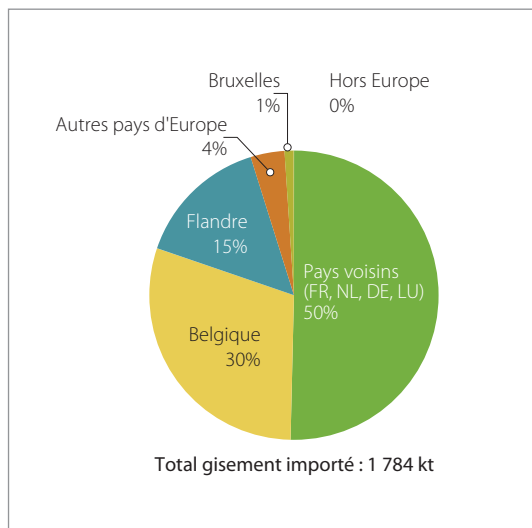
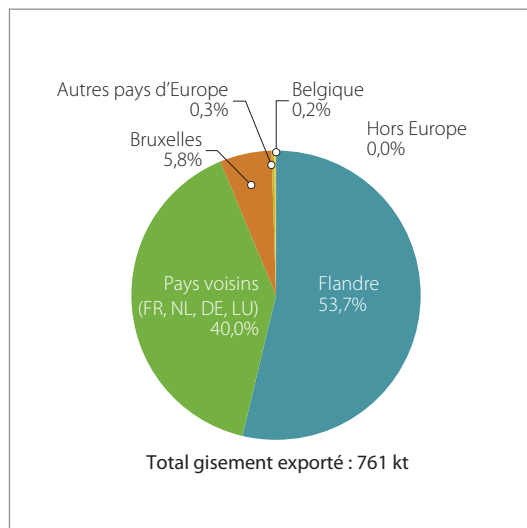


Figure 9. Destinations des déchets exportés depuis les CT wallons de l'échantillon en 2014



En 2014, près du tiers du gisement entrant dans les centres de traitement de l'échantillon ont été importés.



Imports dans les centres de traitement wallons

Sur l'ensemble du gisement entrant dans les CT wallons (5 833 kt), une quantité totale de 1 784 ktonnes de déchets ont été importés dans les centres de traitement wallons de l'échantillon en 2014, soit près de 31 % du gisement entrant dans les CT wallons de l'échantillon. Il est à noter que la moitié de ces déchets importés, c'est-à-dire transférés depuis les autres régions belges ou importés depuis l'étranger, proviennent de pays limitrophes, 30 % proviennent de Belgique sans information quant à la région spécifique d'origine et 15 % de Flandre. Les déchets importés sont principalement constitués de déchets métalliques ferreux (44 %), de matériaux mélangés et matériaux indifférenciés (16 %) et de résidus de tri (16 %). Les déchets importés non dangereux représentent 83 % du gisement contre 17 % pour les déchets dangereux. Les déchets importés dans les centres de traitement wallons entrent principalement dans les filières de valorisation : préparation des déchets métalliques (53 %), préparation de combustible (20 %), valorisation énergétique en incinérateur (13 %) et préparation de déchets minéraux (8 %). Seules 26 tonnes de déchets importés sont mises en centre d'enfouissement technique.

En 2014, 1/5 du gisement sortant ont été exportés principalement vers les filières de valorisation.



Exports depuis les centres de traitement wallons

De l'ensemble du gisement sortant des CT wallons (4 062 kt), 761 ktonnes de déchets ont été exportés hors de la Wallonie (soit 19 % du gisement sortant global), principalement en Flandre et dans les pays limitrophes. Les déchets exportés par les CT wallons sont majoritairement valorisés (664 ktonnes). Les principaux types de traitements de valorisation appliqués aux déchets exportés par les CT wallons sont le recyclage inorganique (R5), le recyclage métallique (R4), la valorisation énergétique (R1) et le recyclage organique (R3). Les déchets exportés qui sont éliminés sont envoyés en centre d'enfouissement technique (D5), subissent un traitement physico-chimique ou biologique avant élimination (D9 et D8) ou encore sont incinérés (D10).

Colophon

DÉTAILS DU CONTRAT

Poursuite de l'établissement d'un bilan environnemental intégré, de la simplification et de la rationalisation du formulaire unique (SPW – DGO3 CSC n°03.09.01-13C53 - Visa n° 13/65679)

RÉALISATION

ICEDD asbl – Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable

Boulevard Frère Orban, 4 à 5000 NAMUR, ✉ icedd@icedd.be

☎ +32 (0)81 25 04 80 🖨 +32 (0)81 25 04 90 🌐 www.icedd.be



CONTACTS & RÉDACTION

- 👤 Gauthier KEUTGEN, Secrétaire général de l'ICEDD, gk@icedd.be
- 👤 Marie PAIRON, Responsable de l'équipe « Environnement », mp@icedd.be
- 👤 Louise NOËL, Assistante de projets, ln@icedd.be (rédaction)
- 👤 Marie ROBERTI DE WINGHE, Assistante de projets, mrw@icedd.be (rédaction)
- 👤 Jérémie VANHAVERBEKE, Responsable de projets, jv@icedd.be (rédaction)
- 👤 Solenn KOÇ, Assistante de projets, sk@icedd.be (relecture)

POUR LE COMPTE

Service Public de Wallonie

Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement

Avenue Prince de Liège 15, 5100 Namur (Jambes)



Photo de couverture : greenrecyclingco

Namur, le 30 Décembre 2016

